

# S.A.E. Ludovic BREA

## INFO MAGNESIE

Actuellement, le règlement des S.A.E. permet l'utilisation de la magnésie sous deux formes (**cadre vert**) et proscrit l'utilisation en poudre (**cadre rouge**).

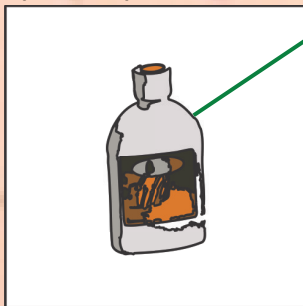
L'utilisation de la boule dans un sac à magnésie reste possible (**cadre orange**), à condition qu'il soit régulièrement vidé de l'excédent de poudre qu'il contiendrait.

Cette mesure peut être difficile à gérer – Si tel est le cas, en septembre, la magnésie en boule sera alors interdite sur les murs d'escalade.

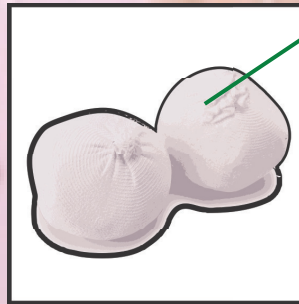
Les derniers mois permettront d'identifier cette issue.

**Il est donc demandé de respecter cette mesure.  
Les référents sont dans leur rôle en demandant  
aux grimpeurs de la respecter.**

*Pour autant – Un club peut restreindre l'utilisation de la magnésie  
(ex : liquide uniquement)*



Magnésie  
liquide



Magnésie en  
boules



Sac à magnésie  
dédié aux boules de magnésie  
et vidé de l'excédent de poudre

Pour éviter ça ...



Note créée par la commission S.A.E.  
Réunion du 23/02/2015  
Version – juillet 2017

**Validé et accepté** par

Le président du club :

Le référent :

**FFMECT06**

61 route de Grenoble – Empl 2 & 3 – 06200 Nice

09 51 55 83 72

ffmecd06@orange.fr - <http://cd06ffme.fr>